



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le 13 juin 2022, à 19 h 00, à la salle de la maison des jeunes, située au 4, rue Principale Ouest, à L'Ascension, sont présents et les conseillères et conseillers suivants :

Monsieur Yves Leduc	poste no 1
Madame Marie-Claude Bélanger	poste no 2
Madame Danièle Tremblay	poste no 3
Monsieur Guy Gauthier	poste no 4
Monsieur Raynald Stockless	poste no 5
Madame Annie Chevalier	poste no 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Allard.

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1.

RÉSOLUTION 2022-06- 142
OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022
 - 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juin 2022
3. Administration générale
 - 3.1. Informatique DL – Acceptation d'offre de service
4. Greffe
 - 4.1. Mandat à la direction générale – Rapport des 100 premiers jours : améliorations et optimisations organisationnelles
5. Ressources humaines
 - 5.1. Entériner l'embauche de monsieur Alain Hébert à titre de mécanicien-chauffeur-journalier
 - 5.2. Embauche de madame Catherine Vincent à titre de pompière à temps partiel
 - 5.3. Démission de Benoit Gervais à titre de pompier à temps partiel
 - 5.4. Embauche de Dany Fex à titre de technicienne comptable
6. Finances
 - 6.1. Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires –mai 2022 (Reporté)
7. Période de questions
8. Sécurité publique
 - 8.1. Autorisation – Pratique en milieu contrôlée et incendie d'un bâtiment résidentiel
9. Transports et voirie
 - 9.1. Recyclage Jorg inc. - Entériner l'offre de service Écocentre datée du 10 mai 2022
 - 9.2. Adoption de la liste des travaux de voirie pour l'année 2022
 - 9.3. Groupe Laurence – Acceptation de l'offre de service – Remplacement du ponceau du chemin de la Rivière-Rouge
 - 9.4. Octroi de mandat au Service d'ingénierie de la MRC Antoine Labelle - Remplacement du ponceau à la décharge du Lac Gros-Brochet
 - 9.5. Mécanic Pro – Acceptation de soumission



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

10. Urbanisme et environnement
 - 10.1. Demande d'appui au développement de l'acériculture sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle
 - 10.2. Dépôt – Bilan des permis pour le mois de janvier à mai 2022
 - 10.3. Détermination de date en vue de la consultation publique en regard au règlement numéro 2022-539 amendant le règlement no. 2000-346 intitulé règlement relatif aux divers permis et certificats visant à encadrer les usages de location à court terme et au règlement numéro 540 amendant le règlement numéro 2000-348 intitulé Règlement relatif au zonage visant à encadrer les usages de location à court terme
 - 10.4. GESTIM – Acceptation d'offre de service
11. Divers
12. Période de questions
13. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications qui y sont apportées

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2.1

**RÉSOLUTION 2022-06-142
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
9 MAI 2022**

ATTENDU qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal de L'Ascension a été tenue le lundi 9 mai 2022;

ATTENDU qu'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU que ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 mai 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2.2

**RÉSOLUTION 2022-06-143
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 6 JUIN 2022**

ATTENDU qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal de L'Ascension a été tenue le lundi 6 juin 2022 ;

ATTENDU qu'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion ;

ATTENDU que ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 juin 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**3.1 RÉSOLUTION 2022-06-144
INFORMATIQUE DL – ACCEPTATION D’OFFRE DE SERVICE**

ATTENDU l’offre de service déposée de l’entreprise Informatique DL pour l’achat d’équipements informatiques et formations;

Il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu que le conseil accepte l’offre de service de l’entreprise Informatique DL au montant de 7 886,85 \$, plus taxes

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

4. GREFFE

**4.1 RÉSOLUTION 2022-06-145
MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE – RAPPORT DES 100
PREMIERS JOURS : AMÉLIORATIONS ET OPTIMISATIONS
ORGANISATIONNELLES**

ATTENDU l’entrée en poste du nouveau directeur général, Louis-Alexandre Monast;

ATTENDU qu’il est dans l’intérêt du conseil municipal et de la direction générale d’améliorer et d’optimiser le fonctionnement de l’appareil municipal dans son ensemble;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu que le conseil mandate le directeur général, Louis-Alexandre Monast, à produire ledit rapport pour le 15 août 2022 et qui établira l’ensemble des améliorations et optimisations organisationnelles ainsi que les recommandations qui y sont reliées afin d’assurer un meilleur fonctionnement de l’appareil municipal.

Qu’on mandate le directeur général à proposer un organigramme révisé qui répondra aux orientations des élus municipaux et aux besoins administratifs

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

5. RESSOURCES HUMAINES

**5.1 RÉSOLUTION 2022-06-146
ENTÉRINER L’EMBAUCHE DE MONSIEUR ALAIN HÉBERT À
TITRE DE MÉCANICIEN-CHAUFFEUR-JOURNALIER**

ATTENDU que le comité des relations de travail recommande l’embauche de M. Alain Hébert à titre de mécanicien-chauffeur-journalier;

Il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d’entériner l’embauche de M. Alain Hébert à titre de mécanicien-chauffeur-journalier, ayant un statut de personne salariée en probation, le tout selon la convention collective en vigueur, et ce, à compter du 20 mai 2022.



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

Après la période de probation de six (6) mois, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

5.2 **RÉSOLUTION 2022-06-147**
EMBAUCHE DE MADAME CATHERINE VINCENT À TITRE DE
POMPIÈRE À TEMPS PARTIEL

Il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu d'embaucher de madame Catherine Vincent à titre de pompière à temps partiel à compter du 13 juin 2022, sur recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, et selon la politique salariale du Service en vigueur.

Après la période de probation de six (6) mois, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

5.3 **RÉSOLUTION 2022-06-148**
DÉMISSION DE BENOIT GERVAIS À TITRE DE POMPIER À
TEMPS PARTIEL

Il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu d'accepter la démission de Benoit Gervais à titre de pompier à temps partiel, effective en date du 9 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

5.4 **RÉSOLUTION 2022-06-149**
EMBAUCHE DE DANY FEX À TITRE DE TECHNICIENNE
COMPTABLE

Il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'embaucher de madame Dany Fex à titre de technicienne comptable, ayant un statut de personne salariée en probation, le tout selon la convention collective en vigueur, et ce, à compter du 20 juin 2022.

Après la période de probation de six (6) mois, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

6. FINANCES

6.1 **APPROBATION DES DÉBOURSÉS, COMPTES À PAYER ET**
SALAIRES MAI 2022

Reporté.



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**8.1 RÉSOLUTION 2022-06-150
AUTORISATION – PRATIQUE EN MILIEU CONTRÔLÉE**

ATTENDU que la pertinence d'avoir des pratiques en milieu contrôlé;

ATTENDU que le propriétaire du 690 chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord a autorisé le Service de sécurité incendie de brûler le bâtiment actuel, lors de pratique du Service;

ATTENDU qu'il n'y aura qu'une seule proposition de cette nature dans l'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'autoriser le Service de sécurité incendie de procéder lors d'une pratique au brûlage du bâtiment situé au 690, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

9. TRANSPORTS ET VOIRIE

**9.1 RÉSOLUTION 2022-06-151
RECYCLAGE JORG INC. - ENTÉRINER L'OFFRE DE SERVICE
ÉCOCENTRE DATÉE DU 10 MAI 2022**

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'entériner le contrat octroyé pour la levée des conteneurs de l'écocentre pour la saison 2022 à l'entreprise Recyclage Jorg inc. de Nominingue, telle que définie dans son offre de service du 10 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

**9.2 RÉSOLUTION 2022-06-152
ADOPTION DE LA LISTE DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR
L'ANNÉE 2022**

ATTENDU la liste des travaux de voirie pour l'année 2022 déposée par l'inspecteur municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu que le conseil adopte l'ensemble des dépenses prévues en vue des travaux de voirie proposés pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

9.3

**RÉSOLUTION 2022-06-153
GROUPE LAURENCE – ACCEPTATION DE L’OFFRE DE
SERVICE – REMPLACEMENT DU PONCEAU DU CHEMIN DE LA
RIVIÈRE-ROUGE**

ATTENDU l’offre de service déposée par le Groupe Laurence en vue du remplacement du ponceau du chemin de la Rivière-Rouge;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu que le conseil accepte ladite offre de service au montant forfaitaire de 26 880,00 \$, plus taxes.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

9.4

**RÉSOLUTION 2022-06-154
OCTROI DE MANDAT AU SERVICE D’INGÉNIERIE DE LA MRC
ANTOINE LABELLE - REMPLACEMENT DU PONCEAU À LA
DÉCHARGE DU LAC GROS-BROCHET**

ATTENDU que la municipalité de L’Ascension est partenaire de l’entente relative à la fourniture de services d’ingénierie et d’expertise technique par la MRC d’Antoine Labelle;

ATTENDU que des heures ont été réalisées, par le service d’ingénierie, en 2021 pour le projet de reconstruction d’un ponceau sur le chemin du Lac Gros Brochet;

ATTENDU qu’aucune heure n’a été réservée au service d’ingénierie, en 2022 pour poursuivre le projet de reconstruction d’un ponceau sur le chemin du Lac Gros Brochet;

ATTENDU que la municipalité prévoit réserver des heures à la planification 2023 du service d’ingénierie pour relancer le projet de reconstruction d’un ponceau sur le chemin du Lac Gros Brochet;

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu que le conseil donne suite au mandat en suspend de la MRC Antoine-Labelle en regard au ponceau à la décharge du Lac Gros-Brochet.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

9.5

**RÉSOLUTION 2022-06-155
MÉCANIC PRO – ACCEPTATION DE SOUMISSION**

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu que le conseil accepte la soumission de Mécanic Pro pour le remplacement d’une pièce pour la niveleuse au montant de 5 232,50 \$, plus taxes.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

**10.1. RÉOLUTION 2022-06-156
DEMANDE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACÉRICULTURE
SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU la demande d'appui sur les résolutions de la ville de Rivière-Rouge et de la municipalité de Ferme-Neuve concernant le développement de l'acériculture sur le territoire de la MRCAL;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) a déjà pris position et reconnu à plusieurs reprises dans divers documents d'orientations, l'importance d'assurer un développement multiressources de la forêt;

ATTENDU que le marché des produits de l'érable du Québec est actuellement en pleine expansion et que nos produits sont reconnus à travers le monde;

ATTENDU que la MRCAL possède un potentiel très intéressant d'érablière pour aider à combler cette demande grandissante en sirop d'érable;

ATTENDU que l'acériculture offre des retombées économiques intéressantes et peut aider à revitaliser les municipalités de la MRCAL;

ATTENDU que l'industrie forestière représente également un moteur économique d'importance pour la région;

ATTENDU l'importance d'assurer la diversification économique de nos industries;

ATTENDU que la MRCAL reconnaît et participe aux efforts de conciliation des usages partagés entre les différents acteurs du territoire public;

ATTENDU que la MRCAL participe et apporte son support aux différentes initiatives des promoteurs pour développer l'acériculture sur son territoire (TGIRT, PAP, développement sur TPI, etc.);

ATTENDU que les producteurs et productrices du Québec travaillent en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et différents acteurs sur un plan directeur ministériel, pour favoriser le développement de l'exploitation acéricole sur les terres de l'État à court et surtout à long terme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu d'appuyer les démarches actuelles des principaux acteurs pour favoriser le développement de l'exploitation acéricole sur les terres publiques, tout en respect des droits déjà consentis. De plus, la municipalité de L'Ascension rappelle au MFFP de considérer l'excellent potentiel de son territoire pour l'expansion de l'acériculture au Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

10.2. DÉPÔT - PERMIS POUR LES MOIS DE JANVIER À MAI 2022

Le conseil prend acte des permis émis pour les mois janvier à mai 2022.

**10.3. RÉSOLUTION 2022-06-157
DÉTERMINATION DE DATE EN VUE DE LA CONSULTATION
PUBLIQUE EN REGARD AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-539
AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 2000-346 INTITULÉ
RÈGLEMENT RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS
VISANT À ENCADRER LES USAGES DE LOCATION À COURT
TERME ET AU RÈGLEMENT NUMÉRO 540 AMENDANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2000-348 INTITULÉ RÈGLEMENT
RELATIF AU ZONAGE VISANT À ENCADRER LES USAGES DE
LOCATION À COURT TERME**

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu que la date en vue de ladite consultation publique sera le 11 juillet à 18 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

**10.4 RÉSOLUTION 2022-06-158
GESTIM – ACCEPTATION D’OFFRE DE SERVICE**

ATTENDU que le contrat de service avec la firme Gestim se termine en juin;

ATTENDU l’offre de service de Gestim pour la prolongation de leur contrat;

Il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu d’accepter l’offre de service de Gestim, datée du 2 juin 2022, pour la prolongation du contrat de service pour une période de 7 mois, soit de juillet à décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

14. DIVERS

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

**16. RÉSOLUTION 2022-06-159
CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu de clôturer et lever la séance ordinaire du 13 juin 2022. Il est 19h44.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance ordinaire
Du 13 juin 2022

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, Louis-Alexandre Monast, directeur général et greffier trésorier de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et greffier-trésorier

Jacques Allard,
Maire

Louis-Alexandre Monast
Directeur général et
Greffier trésorier

Je, soussigné, Jacques Allard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jacques Allard
Maire